



RÉSOLUTION CÉ 14-15, 21

Extrait du procès-verbal de la rencontre tenue le **mardi 9 décembre 2014**, à 19 h, à la Salle de conférence | C-104 de l'École d'éducation internationale de la Commission scolaire des Patriotes, située au 720, rue Morin à McMasterville.

Sur proposition dûment faite par Marie-Chantal Chassé et appuyée par Marie Laforest, il est résolu :

CONSIDÉRANT QUE le projet de redécoupage proposé par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport aurait un impact majeur pour l'organisation des services éducatifs sur le territoire de la Commission scolaire des Patriotes et sur la réussite de nos élèves;

CONSIDÉRANT QUE l'avis déposé par la Commission scolaire des Patriotes au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ne démontre aucune économie générée par le projet de découpage pour les citoyens du territoire de la CSP;

CONSIDÉRANT QUE le redécoupage empêcherait l'accès aux élèves de Boucherville et Saint-Bruno-de-Montarville, ceux-ci représentant le tiers de la clientèle de l'ÉEI;

CONSIDÉRANT QUE nous redoutons la migration de ces élèves vers les écoles privées ce qui aurait pour conséquence d'affaiblir davantage les écoles publiques;

Nous, les membres du Conseil d'établissement de l'École d'éducation internationale, demandons au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de respecter notre volonté et de maintenir le territoire de la Commission scolaire des Patriotes dans son intégralité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Claude Lemay,
Président du Conseil d'établissement

m:\echanges_admin\echange_sec_g\mes documents\conseil d'établissement\2014-2015\eei_résolution ce lettre au ministre de l'éducation.docx

720, rue Morin McMasterville Québec | Canada J3G 1H1 450.467.4222 450.467.6222 educinter@csp.qc.ca